

Avec 1.141.000 pratiquants,  
la chasse est le 3ème loisir des Français.



Pour chasser,  
il faut être porteur du titre permanent du permis de chasser validé pour la saison en cours et d'une assurance «responsabilité civile chasse».

Trois alternatives sont proposées pour valider  
son permis de chasser auprès de la FICIF :  
en ligne, par courrier ou auprès des bureaux de la Fédération.

#### RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTION :

**Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Île-de-France**  
(départements de Paris, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine,  
de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise)

58 avenue du Général Leclerc – 92514 BOULOGNE-BILLANCOURT Cedex  
ou 3 rue Paul Demange, ZA du Pâtis – 78120 RAMBOUILLET

formation.permisdechasser@ficif.com – 01 55 60 18 70

[www.ficif.com](http://www.ficif.com)



## LE PERMIS DE CHASSER

Etre chasseur,  
c'est nouer un lien privilégié avec la nature.

Passer son permis de chasser avec la FICIF, c'est  
bénéficier d'une formation de qualité  
sur la faune sauvage et ses habitats,  
s'initier à la pratique de la chasse  
et à l'emploi des armes et des munitions

Devenir chasseur, c'est s'impliquer à long terme  
dans la connaissance, le respect, la protection, la préservation  
et la gestion durable des milieux naturels et de ses occupants.

# #1 INSCRIPTION



Télécharger un **formulaire** sur [www.ficif.com](http://www.ficif.com)  
ou contacter le 01 55 60 18 70

et retourner votre **dossier completé** à :  
FICIF - Formation au permis de chasser  
58 avenue Général Leclerc  
92514 Boulogne-Billancourt Cedex



# #2 FORMATION

1 JOURNEE

Dès la prise en charge de votre dossier,  
vous recevez de la part de la FICIF  
une **proposition de date** pour  
la journée de **formation obligatoire**  
théorique et pratique à MARLY-LE-ROI (78).



# #3 EXAMEN

Quelques semaines après, vous recevez de la part de  
l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage  
une **convocation** pour  
passer l'**examen** du permis de chasser  
sur le lieu de formation.

Vous **réussissez** cet examen :  
le permis de chasser vous est délivré sur place  
par l'ONCFS.  
(Si vous échouez,  
retourner le formulaire de ré-inscription à la FICIF)

1 DEMI-JOURNEE



## LA JOURNÉE DE FORMATION

Pour préparer l'examen du permis de chasser,  
la FICIF vous accueille sur son centre de formation étudié pour  
mettre les candidats dans les meilleures conditions.

Des sessions sont proposées toute l'année à MARLY-LE-ROI (78),  
en petits groupes de 10 à 15 personnes,  
pour vous dispenser une formation de qualité.

Une pause déjeuner permet aux candidats  
de prendre sur place leur repas «tiré du sac».

La journée de formation est composée  
de séances théoriques et pratiques en salle et sur le terrain :  
(En cas de nécessité, vous pouvez compléter cette journée  
et bénéficier d'une formation complémentaire.)

### Préparation à l'ÉPREUVE PRATIQUE

(notée sur 21 points à l'examen)

- . parcours
- . manipulation des armes
- . sécurité
- . épreuve de tir
- . mise en situation de chasse

### Préparation à l'ÉPREUVE THÉORIQUE

(notée sur 10 points à l'examen)

- . connaissance des espèces
- . modes de chasse
- . armes de chasse
- . règles de sécurité
- . organisation et législation  
de la chasse en France.

